

A Châlons en Champagne
Le 7 janvier 2022

CONVOCAATION

Action : Regroupement de proximité du secteur jeunesse GAM du CD51

Date : Dimanche 16 janvier 2022 de 9h30 à 16h30

Lieu : Hall des Sports Pierre Gaspard - Parc des loisirs Roger Menu - 51200 EPERNAY
(à côté de Bulléo)

Liste des inscrits :

| <u>Réveil Epernay</u> | <u>La Renaissance de Châlons</u> |
|-----------------------------|----------------------------------|
| Emile CHURCH (2015) | Charlie LAPORTE (2015) |
| Gabrielle PATILLET (2015) | Liam DOYEN (2015) |
| Rodrigo DE ARAUJO (2015) | Maxime GRANDIN (2014) |
| Gabin PHILIPPE (2013) | Victor LAPORTE (2012) |
| Gabin POCQUET (2011) | Axel DEVELLOTTE (2011) |
| Clovis CREUZE LEROUX (2011) | Elouan MIQUEL (2011) |
| Geoffroy TIBO (2010) | Robin SICHERE (2007) |
| Léonard SCOLARI (2010) | |
| Lucas DIART (2010) | |
| Pierre DESHAUTELS (2007) | |
| Justin VRAYET (2008) | |

Les gymnastes et les cadres devront prévoir un pique-nique froid tiré du sac pour le repas du midi. Le repas sera pris à un endroit, où il sera possible de manger, selon les consignes indiquées au complexe sportif le jour de l'action et le tout en respectant les distanciations. Les gymnastes devront prévoir leur tenue gymnique (y compris sangles, maniques, etc...) et une tenue plus chaude au cas où la température de la salle serait un peu fraîche.

Prévenez les parents ainsi que les gymnastes, qu'à l'issue de ce premier regroupement, il est possible qu'une sélection soit effectuée en fonction de divers critères. A savoir : Investissement, maturité, niveau gymnique trop juste pour poursuivre cette année sur ces actions... La décision sera prise collectivement entre le responsable du secteur et les entraîneurs présents.

Rappel aux parents : ils ne pourront pas rester assister à ces journées de travail.

* Pass sanitaire : obligatoire pour les cadres et les gymnastes de 12 ans et 2 mois, et +.

Pour les gymnastes de moins de 12 ans et 2 mois, ils doivent remettre le jour même, le formulaire COVID pour pouvoir participer, En cas de doute, il est préférable que le gymnaste ne participe pas à cette action.

* Les entraîneurs devront porter le masque en permanence.

*Les gymnastes devront mettre le masque lors des différents déplacements dans les locaux et lorsqu'ils ne sont pas en activité.

* Règles étant susceptibles de changer en fonction de l'évolution des consignes du gouvernement et de la FFGym.

Mickaël DELTON – CTG Marne

